



www.baladesmotospassion.fr

Bergeracois

LE 25 mars 2018

La balade inaugurale de la saison 2018 nous amènera sur les routes de Dordogne jusqu'au domaine de Monbazillac...

L'accueil des participants se fera à partir de 8h00 chez Patapain (403 Rue de Bordeaux, 16000 Angoulême) pour un petit déjeuner.

Budget pour la journée 25€ / Personne

- Ce prix comprend l'inscription + 1 petit déjeuner + 1 repas du midi (sans les boissons) + entrée au château de Monbazillac.










www.baladesmotospassion.fr

Bergeracois

LE 25 mars 2018

CHRONOLOGIE DE LA JOURNEE

Horaire		Lieux	Descriptif	Km depuis départ	Km Partiel
08h00 – 9h00		Patapain 403 Rue de Bordeaux, 16000 Angoulême	Accueil PDJ 8h– Briefing départ 9h - 1 Mini pain au chocolat + 1 Mini croissant - 1 Verre de jus d'orange - 1 Boisson chaude au choix  PLEIN des motos effectué !	0	0
10h30- 11h00		St Astier	Pause (WC) 30min	85	85
12h00- 14h00	 	Bergerac	Repas au restaurant le PIANO à CREYSSE -Cannelé aux lardons -Paëlla maison -Crumble pomme framboises, café Ravitaillement essence à l'issue du repas	127	42
14h30 – 15h30		Château de Monbazillac	Visite libre du château (comprise dans le prix de la journée)	137	10
17h00- 18h00		Saint-Paul-Lizonne	Pause au « Bar de la douane » pour partager un moment de convivialité avant de se séparer.	227	90

→ Kilométrage approximatif du parcours (Angoulême - Angoulême: 270 kms)

→Durée approximative de roulage en moto : 5h00 heures

NB : Tous les horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés tout au long de la journée, MERCI de votre compréhension.



www.baladesmotospassion.fr



Quelques consignes sont à respecter pour que tout le monde puisse profiter pleinement de la balade avec un maximum de sécurité ; Chaque propriétaire de moto doit disposer d'une machine en parfait état de marche. Il doit être détenteur du permis de conduire adéquat à son engin et d'une assurance en bonne et due forme. Lors des sorties, il doit respecter le code de la route, les règles de sécurité et ne pas mettre en danger la sécurité des autres participants par une conduite indisciplinée et irresponsable.

En aucune façon les organisateurs ne peuvent être tenus comme responsables des éventuels problèmes, quelle qu'en soit la nature, rencontrés lors de la sortie. Chaque conducteur est donc responsable de lui-même, de sa moto et de son (sa) passager (ère).

BONNE ROUTE.....

www.baladesmotospassion.fr

Contacts :

GERBEAU Jean-François 06 63 30 82 87

DUMONT Sandrine 06 66 23 92 43

RAOULT Gildas 06 61 73 80 55
